AR Prefecture

047-200068948-20230208-DE_009_2023-DE Regu le 15/02/2023

Communauté de Communes ALBRET COMMUNAUTE

Conseil Communautaire

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU 08 FEVRIER 2023

10- Objet : LANCEMENT D'UNE CONSULTATION POUR LA FOURNITURE DE MATERIAUX DE VOIRIE - ACCORD-CADRE A BONS DE COMMANDE MONO-ATTRIBUTAIRE DE FOURNITURES N°

FT_2023_01

N° Ordre: DE-009-2023

Rapporteur : Francis Malisani, vice-président à la voirie

Nomenclature . 1 1 2 marchés publics - fournitures

L'an deux mille vingt-trois, le 08 février à 19h30, le Conseil de la Communauté de Communes ALBRET COMMUNAUTE était réuni en session ordinaire, à la salle des fêtes de Bruch, après convocation du 1er février 2023, sous la présidence de Monsieur Alain LORENZELLI.

Membres présents (38) :

Andiran: M. Lionel LABARTHE Barbaste: M. Michel DAUNES Bruch: M. Alain LORENZELLI

Buzet-sur-Baïse : M. Jean-Louis MOLINIE Calignac : Mme Stéphanie DAVID, suppléante

Espiens: M. Serge LARROCHE

Feugarolles: M. Jean-François GARRABOS

Fieux: M. Joël AREVALILLO

Francescas: Mme Paulette LABORDE Lamontjoie: M. Pascal BOUTAN Lannes-Villeneuve de Mézin: -Lasserre: M. Serge PERES

Lavardac : Mme Isabelle SALIS et MM Ludovic BIASOTTO et Sébastien CRUSSIERES

Le Frechou: M. Pierre REAU, suppléant Le Nomdieu: M. Jean-Pierre LUSSAGNET Le Saumont: M. Jean-Louis LALAUDE

Mézin: Mme Dominique BOTTEON et M. Jean-Michel MANABERA

Moncaut : M. Francis MALISANI Moncrabeau : M. Nicolas CHOISNEL

Montgaillard-en-Albret: M. Henri de COLOMBEL Montagnac-sur-Auvignon: M. Jean-Louis TOLOT

Montesquieu: -

Nérac : Mmes Edith BUSQUET, Evelyne CASEROTTO, Stéphanie GARBAY et MM Serge ARNAUNE,

Hugues DAVID et Nicolas LACOMBE **Pompiey :** M. Jean-Pierre SUAREZ **Poudenas :** M. Jean de NADAILLAC

Réaup-Lisse : -

Saint Pe Saint Simon: M. Michel SABATHIER Saint-Vincent-de-Lamontjoie: M. Daniel AIRODO Sainte-Maure-de-Peyriac: M. Robert LINOSSIER Sos-Gueyze-Meylan: M. Didier SOUBIRON

Thouars-sur-Garonne: M. Christophe BESSIERES, suppléant

Vianne: Mme Laurence BENLLOCH Xaintrailles: Mme Michèle AUTIPOUT

Membres absents ayant donné procuration (13):

Barbaste : Mme Valérie TONIN à M. Michel DAUNES

AR Prefecture

047-200068948-20230208-DE_009_2023-DE Regu le 15/02/2023

Buzet-sur-Baïse: Mme Patricia CHENUIL à M. Jean-Louis MOLINIE

Lannes-Villeneuve de Mézin : M. Jacques ECHEVERRIA à M. Lionel LABARTHE

Mézin : M. Jacques LAMBERT à Mme Dominique BOTTEON Montesquieu : M. Alain POLO à M. Ludovic BIASOTTO

Nérac: Mme Laurence BERTHOUMIEU à M. Hugues DAVID, Mme Ana-Paula BES à M. Serge ARNAUNE, Mme Mélanie SERRES-SOLANO à Mme Stéphanie GARBAY et M. Frédéric SANCHEZ à Mme Michelle AUTIPOUT, M. Patrice DUFAU à M. Nicolas LACOMBE, M. Marc GELLY à Mme Edith

BUSQUET, M. Patrick GOLFIER à Mme Evelyne CASEROTTO Réaup-Lisse : M. Pascal LEGENDRE à M. Alain LORENZELLI

Membre absent excusé (4):

Calignac : M. Alban CASSAGNABERE, suppléé par Mme Stéphanie DAVID

Lavardac : M. Georges BARBARA

Le Frechou: M. André APPARITIO, suppléé par M. Pierre REAU

Thouars-sur-Garonne: M. Jean-Pierre VICINI, suppléé par M. Christophe BESSIERES

Membre absent non excusé (0):

Secrétaire de séance : M. Jean-Louis MOLINIE a été élu secrétaire de séance à l'unanimité.

Nombre de conseillers

En exercice: 52

Présents: 38

Votants: 51

Absents: 17

- Dont « pour »: 51

- Dont suppléés : 3

Dont « contre » : 0

- Dont représentés : 13

- Dont abstention: 0

Vu les statuts d'Albret Communauté,

Vu la Compétence voirie – création, aménagement et entretien de la voirie déclarée d'intérêt communautaire,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu le code de la commande publique,

Vu le marché FT_2019_01 relatif à la fourniture de matériaux de voirie, qui arrive à échéance le 03/05/2023,

Considérant que, dans le cadre de la compétence voirie, Albret Communauté doit se fournir en matériaux pour l'entretien des voies communautaires,

Exposé des motifs :

Le marché FT_2019_01, relatif à la fourniture de matériaux de voirie, arrivant à échéance le 03/05/2023, il est nécessaire de lancer une nouvelle consultation en 2023. Le montant estimatif des prestations étant supérieur à 215 000 € HT, il est nécessaire de délibérer pour autoriser le Président à lancer la consultation en appel d'offres ouvert, sous la forme d'un accord-cadre mono-attributaire à bons de commande. La durée du marché est de 2 ans, renouvelable 2 fois 1 an.

AR Prefecture

047-200068948-20230208-DE_009_2023-DE Regu le 15/02/2023

Le nouveau marché n° FT_2023_01 se décompose en 5 lots comme suit :

- Lot 1: Fourniture de matériaux alluvionnaires pour un montant maximum annuel de 100 000 € HT, soit 120 000 € TTC
- Lot 2 : Fourniture de matériaux calcaire, pour un montant maximum annuel de 30 000 € HT, soit 36 000 € TTC
- Lot 3: Fourniture d'émulsion bitumineuse, pour un montant maximum annuel de 400 000 € HT, soit 480 000 € TTC
- Lot 4: Fourniture d'enrobés à froid, pour un montant maximum annuel de 15 000 € HT, soit 18 000 € TTC
- Lot 5 : Fourniture de diorite, pour un montant maximum annuel de 80 000 € HT, soit 96 000 € TTC

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE Considérant l'exposé du Président, Après en avoir délibéré, DECIDE à l'unanimité

- ▶ D'autoriser le Président à lancer une consultation en procédure d'appel d'offres ouvert, sous la forme d'un accord-cadre mono-attributaire à bons de commande, sur une durée de 2 ans, renouvelable 2 fois 1 an, pour la fourniture de matériaux de voirie,
- ▶ De rappeler que la CAO procèdera à l'attribution du marché FT_2023_01, décomposé en 5 lots, aux entreprises qui remettront les offres économiquement les plus avantageuses,
- ▶ D'autoriser le Président à signer l'ensemble des documents relatifs au marché FT_2023_01 et à en assurer toute l'exécution,
- ▶ D'inscrire les crédits nécessaires au budget primitif 2023 et suivants.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits. Ont signé au registre des délibérations les membres présents. Pour extrait certifié conforme.

A Nérac,

Le Président

Alain LORENZELLI

Publication le : 15 FEV. 2023

